



MAIRIE  
DE  
**FERRIERES ST MARY**  
CANTAL  
15170

Tél. : 04-71-20-61-88

[commune.ferrieresstmary@orange.fr](mailto:commune.ferrieresstmary@orange.fr)

## Compte rendu du Conseil Municipal du 11 septembre 2023 à 18h

**Présents** : Alain Cros, Sonia Chadel, Martine Pantel, Daniel Salsac, Marc Sadouni, Francis Garlaschi, Patrice Bager, Franck de Magalhaès,

**Procuration** : Amélie Rolland à Franck de Magalhaès

**Absent** : Frédérique Fontanier

### Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 juin 2023

**Contre** : 0                      **Abstention** : 2                      **Pour** : 8

**Désignation d'un secrétaire de séance** : Sonia Chadel

### RIG :

Succès des animations estivales à Ferrières Saint Mary

6 août pèlerinage à St Mary Le Cros

Fêtes patronales de Lusclade et de Ferrières furent un succès, tout comme le cochon à la broche

, pied de cochon à Lusclade.

Le 2 septembre bénédiction de la croix au Mont Journal suivi d'un moment convivial offert par la municipalité à la salle des jeunes de Lusclade. L'association du Mont Journal remercie grandement la mairie pour cet intermède.

Bilan estival du camping : 2022 : 12459€ (+23 % par rapport à 2021)

2023 : 14361€ (+13 % par rapport à 2022)

Bilan des chalets : juillet n'a pas été bon contrairement à août, à ce jour 11169€

### Rapport 1 : Adhésion au groupement pour le schéma directeur eau et assainissement

Transfert obligatoire des compétences « eau et assainissement » à HTC à partir de janvier 2026.

Proposition d'adhérer au groupement de commandement proposé par HTC pour la réalisation de 2 études diagnostiques dont le reste à charge financier pour la commune est estimé à 20%.

**Contre** : 0                      **Abstention** : 0                      **Pour** : 10

### Rapport 2 : Nouveaux tarifs pour les cases du colombarium

La réalisation du colombarium est en cours, il manque 12 cases modulables soit 14 cases disponibles pour un montant de 9870€HT.

Proposition de 3 durées : 15 ans → 300€

30 ans → 600€

50 ans → 900€

**Contre : 0**

**Abstention : 3**

**Pour : 7**

### **Rapport 3 : Don d'une voiture de Mr le Maire à la commune**

Ce véhicule n'est pas pour remplacer la voiture communale mais pour compléter gratuitement la flotte de véhicules municipaux.

Proposition de faire établir un certificat de cession à titre gratuit et établir l'ensemble des documents nécessaires.

Mr le Maire ne participe pas au vote.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 9**

### **Rapport 4 : Désignation d'un référent tourisme**

Proposition de Mr Bauger comme référent pour hautes terres communauté et hautes terres tourisme.

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

**Pour : 9**

### **Rapport 5 : Désignation référent déontologique**

Application décision gouvernementale.

Proposition de désigner Mr Serge Teillot avocat honoraire en droit de la ruralité.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 10**

### **Questions diverses**

\*Colis de fin d'année : la formule reste inchangée soit un colis et une cérémonie de vœux

\*Participations aux activités culturelles de HTT, possibilité d'accueillir un musée virtuel

\*Mr Garlaschi se plaint du bruit occasionné par le bal en plein air du 15 août. Mr le Maire répond que la seule fête patronale de Ferrières a lieu tous les ans, le bal en fait entièrement parti. Le désagrément occasionné est limité à cette seule période de l'année. Cette fête est un succès tant pour les locaux que pour les touristes accueillis au camping. Camping qui permet à nos commerçants de travailler. Dans le même échange Mr Garlaschi souligne que les touristes sont très demandeurs d'activités (randonnées, visites...).

\*Point sur l'eau : nous sommes en zone rouge « crise » par arrêté préfectoral et l'Alagnon baisse. Sur le plateau, nous avons de l'eau en profondeur (forage actuel). Sur Ferrières les sources sont basses, mais nous achetons de l'eau à la Granjonne (source de Saint Mary le Cros).

\*Mr Sadouni demande s'il est possible de mettre à disposition de l'eau de pluie récupérée auprès des habitants. La commune aide au financement de récupérateurs individuels sur demande. Un récupérateur communal est en projet pour Ferrières.

Fin de séance : 20h